

LE PROGRAMME DE LA CDC

Depuis 2002, Léognan et les 12 autres communes qui composent la Communauté de Communes de Montesquieu a transféré les compétences suivantes : le développement économique et le tourisme, la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI), la petite enfance, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la collecte des déchets ménagers, l'urbanisme et demain l'assainissement des eaux usées et l'eau potable.

POUR LES MOBILITÉS ET LE TRANSPORT

Plus de 70% des déplacements des habitants de nos communes se font vers la Métropole bordelaise avec environ 1,2 passagers par véhicule :

Nous nous donnerons les moyens de gérer nos mobilités avec la Métropole bordelaise et la Région :

- Adapter les aires de co-voiturage sous dimensionnées et en créer des nouvelles.
- Mettre en place dispositif de mobilité solidaire pour les déplacements quotidiens en prolongement des transports en commun.
- Réfléchir à la mise en place de navettes communautaires pour relier les gares SNCF implantées sur notre territoire, la station de tram de Villenave-Pyrénées.
- Etendre les pistes cyclables vers les terminus des transports en communs allant vers la Métropole.
- Interdire aux poids lourds de plus de 7,5t la traversée de nos communes comme l'ont déjà fait les communes de La Brède, Saucats et Cadaujac. (Sauf dessertes)

POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Communauté de Communes doit être un acteur majeur de la transition écologique sur le territoire, et de l'adaptation de nos comportements face à l'urgence climatique.

Nous proposons :

- De remplacer les sacs jaunes par des poubelles jaunes et repenser les passages de collecte pour limiter notre empreinte carbone.
- Une vraie collecte des déchets verts notamment pendant les périodes de forte activité (tonte des pelouses par exemple).
- Des zones de compostage collectifs, en plus du compostage individuel déjà favorisé.

RENFORCER LA PRATIQUE SPORTIVE

Le sport doit retrouver une place essentielle dans les priorités communautaires et représente un enjeu de Santé Publique pour la lutte contre la sédentarité.

Nous proposons :

- De remettre la compétence « équipements sportifs et de loisirs » dans les statuts pour obtenir dans nos communes et villages des équipements à la hauteur des attentes des clubs sportifs dans leur ensemble.

MUTUALISATION DES MOYENS

Toute remise obtenue par des achats groupés permettra d'être réinvesti au bénéfice des besoins collectifs.

Nous proposons de mutualiser les achats (Emprunts, Assurances, Informatique et Logiciels, Radars pédagogiques, Travaux de voirie, fournitures de bureau etc...) pour l'ensemble des 13 communes et la CCM.

Communauté de Communes de
MONTESQUIEU

